

Comment assurer l'étanchéité à l'eau du raccord entre un ETICS et les menuiseries extérieures ?

La bonne exécution du raccord entre un ETICS et les menuiseries extérieures dépend des choix opérés durant la phase de conception, notamment en matière de menuiseries, de seuils et de positionnement de la menuiserie par rapport au mur porteur. Une bonne coordination entre les différents corps de métier impliqués est également essentielle. Cet article, qui complète la NIT 274 dédiée aux détails de référence pour ETICS, présente quelques points importants concernant l'étanchéité à l'eau du raccord précité.

S. Korte, ing., conseillère principale, division 'Avis techniques et consultance', Buildwise

Positionnement de la menuiserie

Le positionnement de la menuiserie par rapport au mur porteur est conditionné par la situation (nouvelles constructions ou rénovations) et les performances thermiques et acoustiques souhaitées. La **pose en battée** est toutefois recommandée, car elle permet de limiter le risque de fissures et d'infiltrations d'eau. Cette solution est soumise aux directives générales ci-après (voir les NIT 257 et 283 ainsi que la figure 1 à la page suivante) :

- la battée doit avoir une largeur d'au moins 2 cm, afin que l'on puisse poser la bande d'étanchéité (comprimée)
- la battée doit avoir une profondeur d'au moins 4 cm, afin que l'on puisse placer le profilé d'angle de l'enduit.

Étanchéité du raccord entre la menuiserie et l'ETICS

Le raccord entre la menuiserie posée en battée et l'ETICS peut être rendu étanche à l'eau en insérant :

- d'une part, une bande d'étanchéité comprimée (suffisamment comprimée) entre l'isolation et la menuiserie
- d'autre part, un mastic d'étanchéité de façade (joint souple) entre l'enduit et la menuiserie (combiné éventuellement à la pose d'un profilé d'arrêt).

La mise en œuvre du joint souple est en principe optionnelle si l'on est confronté à des ouvertures de petites dimensions et à un système d'enduit mince. Dans ce cas, il suffit d'effectuer une incision en V dans l'enduit, combinée à une bande d'étanchéité sous-jacente (toujours nécessaire, voir l'article Buildwise 2019/04.06).

Le marché regorge par ailleurs de différents types de profilés pouvant remplir la fonction de joint souple. Étant donné que certains de ces profilés sont même pourvus d'une bande d'étanchéité intégrée, l'utilisation de la bande d'étanchéité comprimée n'est même plus nécessaire (à condition que les performances de ces profilés aient été éprouvées).

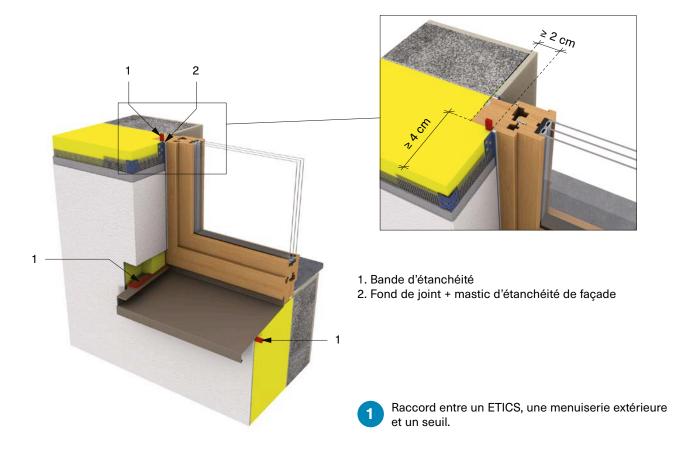
Seuils

Le seuil sous la menuiserie doit présenter une pente et être doté de rehausses latérales et arrière, afin d'éloigner les eaux pluviales du plan de la façade. Il ne peut cependant pas empêcher le drainage de la menuiserie.

Il incombe au menuisier de rendre le raccord entre le **talon du seuil** et la menuiserie étanche à l'eau en insérant une bande comprimée ou en caoutchouc entre ces deux éléments ou en laissant le profilé de la menuiserie couvrir suffisamment le talon. Le façadier doit, quant à lui, garantir l'étanchéité à l'eau au droit des **rehausses latérales du seuil** en insérant une bande d'étanchéité entre les rehausses et l'isolation des retours de baie et en appliquant éventuellement un mastic d'étanchéité de façade entre les rehausses et l'enduit (lequel se trouve sur le même plan que l'extrémité des rehausses, voir figure 1).

Le façadier doit en outre prévoir une bande d'étanchéité sous le seuil et y appliquer éventuellement un mastic d'étanchéité de façade. Cette solution permet d'éviter la mise en œuvre d'une étanchéité complémentaire sous le seuil, à condition de choisir le **modèle approprié**. À cet égard, il est recommandé de privilégier :

• les seuils métalliques, car ils offrent une protection verti-



cale à leur jonction avec l'ETICS, ce qui n'est pas le cas des seuils en pierre naturelle ou en béton

 les seuils dotés d'embouts amovibles permettant leur coulissement (déformation thermique) et de coussinets d'étanchéité à l'eau à l'efficacité prouvée (voir NIT 279).

En revanche, une **étanchéité complémentaire** est indispensable sous le seuil en cas de :

- seuils métalliques dont l'efficacité de l'étanchéité à l'eau n'est pas prouvée
- seuils métalliques plus longs (> 3 m) composés de plusieurs éléments reliés l'un à l'autre par des raccords coulissants
- seuils en pierre naturelle ou en béton s'ils se composent de plusieurs éléments ou s'ils ne sont pas complètement étanches à l'eau.

L'étanchéité complémentaire peut être une membrane, un enduit étanche à l'eau ou un système préfabriqué. Dans tous les cas, elle doit être **reliée à l'ETICS** pour garantir un raccord étanche à l'eau. Étant donné la nécessité d'assurer un drainage efficace entre le système d'étanchéité et le seuil (au moyen d'un jeu, par exemple), on ne peut pas prévoir de bande d'étanchéité ou de mastic d'étanchéité de façade sous le seuil. On utilisera de préférence un profilé d'angle pourvu d'un larmier, pour éviter que les gouttes d'eau ruissellent sur le plan de la façade.

Trou du métier

Un problème de plus en plus fréquent est celui des infiltrations d'eau par ce qu'on appelle le trou du métier, qui désigne l'ouverture susceptible de se créer au droit des raccords entre la menuiserie et les rehausses latérales du seuil (voir figure 2). En principe, cette ouverture est obturée par la bande d'étanchéité posée sur la rehausse latérale, à condition qu'elle se prolonge jusqu'au talon ou jusqu'à la menuiserie. Dans tous les cas, il revient au façadier de fermer cette ouverture. Il n'est en effet pas question de la maintenir et de recueillir ou d'évacuer les infiltrations d'eau pluviale par un système d'étanchéité sous le seuil.

2 Trou du métier.

